

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 A 20h**

|   |   |
|---|---|
| <b>Nombre de membres</b>                          | L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à 20h00,  |
| <b>En exercice : 11</b>                           | Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.                  |
| <b>Présents : 9</b>                               | <b>PRESENTS :</b> Christine BERTIN, Anthony BUATOIS, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL |
| <b>Votants : 9</b>                                |   |
| <b>Date de convocation :</b><br>10 septembre 2024 | <b>ABSENTS/EXCUSES :</b> Jean BONNIN, Didier THEVENET   |
|   | <b>SECRETAIRE :</b> Céline PERNOT   |

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 25 juillet 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**Urbanisme**

**- Point concernant les dossiers d'urbanisme**

| <b>Déclaration préalable</b> |                      |  |
|------------------------------|----------------------|--|
| <b>Demandeur</b>             |                      | <b>Nature des travaux</b>  |
| GIRARDOT Hélène              | 44 rue de l'église   | PAC + véranda  |
| PEREZ Nicole                 | 22 rue de l'église   | Crépis façades   |
| RADDA Luc                    | 30 rue des Chanérons | Muret et clôture   |
| FOURNIER Tony                | 27 grande rue        | Fenêtre de toi, modifications ouvertures et terrasse sur pilotis |

**- Approbation de plan communal de sauvegarde (PCS) - premiers résultats de la consultation des habitants – test du PCS (délibération n°14 approuvée à l'unanimité des membres présents)**

Le Plan Communal de Sauvegarde est présenté et accepté par le Conseil Municipal.

Risques recensés : Inondation, Séisme, Feux de forêt, Transport routier de matières dangereuses

Afin de faciliter la mise en œuvre du PCS, la commune est divisée en 4 secteurs :

**Secteur 1 :** rue de l'église, Rue des Murtins, Rue de la Tuilerie, rue du Creuillis, impasse du Mont Arboz

**Secteur 2 :** Rue des Chanérons, rue du Terrailot, rue Saint Martin, rue des Bonnots, Petite rue, route du bois

**Secteur 3 :** Grande rue, rue Denis Mignerot, Croix du moulin, au Noyant, au bois défendu, impasse de la Bataille

**Secteur 4 :** Rue des Marronniers, aux cerisiers, Rue des lacs, rue des Gravières, rue des écoles

Une présentation a été faite dans le dernier Info'Desnes avec un coupon réponse permettant de recenser les personnes bénévoles ou le matériel qui pourrait être mobilisé lors de la mise en œuvre de ce PCS.

## Finances

### - **Bilan du RDV Pacte Fiscal et Financier**

Le cabinet AGORA a réalisé une étude fiscale et financière de la commune.

### - **Réflexion sur l'instauration d'une taxe sur les logements vacants (*délibération n°15 approuvée à l'unanimité des membres présents*)**

Suite à l'étude précédemment citée, le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe sur les logements vacants.

Le taux sera identique à celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (8,23 %) et appliqué à compter de 2025.

Les logements concernés sont les :

- Locaux à usage d'habitation
- Habitables
- Non meubles
- Libres de toute occupation pendant plus de 2 années consécutives

### - **Création du budget annexe lotissement (*délibération n°16 approuvée à l'unanimité des membres présents*)**

Le Conseil Municipal prend acte et accepte la création du budget annexe en vue de la réalisation de l'aménagement de la zone 1 Auh.

## Travaux

### - **Compte-rendu de l'analyse des offres de l'aménagement de la zone 1AUh et choix d'un prestataire (*délibération n°17 approuvée à l'unanimité des membres présents*)**

Le cabinet ABCD est retenu pour la réalisation de l'étude d'aménagement de la zone 1 Auh et le suivi des travaux de voirie et de viabilisation.

Montant HT de la prestation : 39 500 €

Un marché de travaux sera lancé dans l'hiver.

### - **Demandes d'achat de terrain de certains riverains de la zone 1AUh**

Quelques habitants ont émis le souhait d'acheter une petite bande de terrain jouxtant leur propriété et concernée par l'aménagement de la zone 1 AUh en projet.

Le Conseil Municipal craint que ce morcelage complique l'aménagement de la zone. Ainsi, le Conseil Municipal émet un avis réservé et préfère attendre que le projet soit plus avancé.

### - **Point concernant l'avancement du dossier de défense incendie de la commune (DECI)**

Règle : Poteau incendie à 350ml + débit 60m3/h

Les aménagements suivants sont à l'étude et seront affinés en fonction des décisions du SDIS :

- Croix du moulin : convention signée avec Bletterans pour utiliser leur poteau incendie à proximité de la Croix du Moulin pour les habitations. Les bâtiments professionnels de ce secteur sont des ICPE qui devront assurer leur défense incendie
- Aux cerisiers : projet en cours avec l'exploitation agricole. La commune doit assurer la défense incendie de l'habitation et l'exploitation ICPE doit assurer sa propre défense incendie. Accord pour participation financière de la commune et convention d'utilisation du matériel en place pour la défense de la maison.
- Au noyant : installation d'un poteau incendie
- Au bois défendu : installation d'un poteau incendie ou d'une réserve d'eau (en attente de précisions concernant la taille de la conduite)
- Entrée du village coté Bletterans et habitations impasse de la bataille : installation d'un poteau incendie
- Rue du Creuillis et Mont Arboz : ajout d'une réserve d'eau
- Rue des Chanérons : voir pour utiliser l'étang en réserve supplémentaire

## Forêt

- **Coupes 2025** : parcelle 23 et cloisonnement de la parcelle 32. (*délibération n°18 approuvée à l'unanimité des membres présents*)
- **Affouage 2024/2025 et tarif 2025/2026**

Les inscriptions pour l'affouage 2024/2025 sont en cours. Le tarif est fixé à 50 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de l'affouage 2025/2026 au prix de 60 €. (*délibération n°19 approuvée à 7 voix pour, une voix contre et une abstention*)

## Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

- **CLECT : rapport 2024** (*délibération n°20 approuvée à l'unanimité des membres présents*)

La Communauté de Communes CCBHS a restitué aux communes certaines voies jusque-là classées d'intérêt communautaire.

Lors du transfert initial, l'évaluation de la charge transférée n'a pas été précisée ainsi, ces voies sont restituées sans modification de l'attribution de compensation versée par la commune à la CCBHS.

## Questions et informations diverses

- **Tarif de location de l'alambic** (*délibération n°21 approuvée à l'unanimité des membres présents*)

Compte tenu du tarif du m3 d'eau et de la consommation effectuée lors de l'utilisation de l'alambic, le Conseil Municipal décide des tarifs suivants à compter de l'hiver 2024/2025 :

- o Habitants : 50 € la journée
- o Extérieurs : 70 € la journée

- **Travaux de l'abribus**

Le Conseil Municipal remercie Monsieur Anthony BAILLY et Monsieur Nicolas MOUILLOT pour le travail effectué gracieusement.

Le coût des fournitures et la réalisation de la toiture s'élève à 7 470,88 €.

Il reste à poser une fenêtre, réaliser les enduits et installer un banc et la cabane à livres.

- **Rappel raccordement fibre**

Pour l'instant les travaux de raccordement à la fibre sont gratuits. Le réseau cuivre est amené à disparaître progressivement d'ici 2030.

Il est rappelé aux habitants de procéder dès que possible à ce raccordement fibre.

## Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Marche d'Initiatives Desnoises au profit de l'association Oncodoubs : dimanche 6 octobre
- Travaux en cours sur le réseau d'eau de la rue Denis Mignerot
- Le fossé du Terrailot a été nettoyé à la sortie du busage
- Le repas de fin d'année aura lieu dimanche 15 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 24 octobre 2024 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,  
Fabrice GRIMAUD



**LISTE DES DELIBERATIONS**

|    |   |
|----|---|
| 13 | Approbation de plan communal de sauvegarde  |
| 14 | Instauration d'une taxe sur les logements vacants   |
| 15 | Création du budget annexe lotissement   |
| 16 | Création du budget annexe lotissement   |
| 17 | Compte-rendu de l'analyse des offres de l'aménagement de la zone 1AUh et choix d'un prestataire |
| 18 | Destination des coupes 2025   |
| 19 | Affouage tarifs 2025/2026   |
| 20 | CLECT : rapport 2024  |
| 21 | Tarif de location de l'alambic  |